

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Les Ayvelles
SEANCE DU 8 AVRIL 2026

Date de la convocation : 2 avril 2026

Date d'affichage : 15 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame TUCCI Sylvia, Maire

Présents : AUPRÊTRE Ludovic, BEAUDEUX Isabelle, BERGER Jocelyne, BLAINVILLE Jimmy, BOUCHEX-BELLOMIE Carole, BROYER Jennifer, COLLI-CANTONI Nadine, DI PIRRO Jean-Marie, DI PIRRO Timoté, PILARD Gérald, PRÉVOTEAUX Aurélien, SIMON Muriel, TUCCI Sylvia.

Membre absent représenté : SONET Jessy par DI PIRRO Timoté

Membre excusée : MARTIN Martine

Secrétaire de séance : DI PIRRO Jean-Marie

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) est atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- D20260408220 Délibération approbation du Compte Financier (CFU)
- D20260408221 Délibération affectation de résultat 2025
- D20260408222 Délibération vote des taux impôts directs locaux 2026
- D20260408223 Délibération vote du budget primitif 2026
- Informations communales du Maire
- Comptes-rendus des commissions
- Questions diverses

D20260408220 - Délibération approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame SIMON Muriel, 1^{ère} adjointe, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des présents, le Compte Financier Unique 2025 qui peut se résumer ainsi :

Il s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 785 293,76 €
Recettes de fonctionnement : 888 458,87 €
Excédent de fonctionnement : 103 165,11 €

Dépenses d'investissement : 336 482,70 €
Recettes d'investissement : 465 635,06 €
Excédent d'investissement : 9 206,24 €

Madame la Maire reprend ensuite la présidence.

D20260408221 - Délibération détermination et affectation de résultat

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M57,

Après avoir examiné le Compte Financier Unique 2025 statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2025, le conseil municipal vote à l'unanimité des présents,

- Résultat de l'exercice 2025 :	103 165,11 €
- Résultats antérieurs reportés (ligne R002 du CFU) :	155 227,64 €
- Résultat à affecter :	+ 258 392,75 €

Vu l'état des recettes attendues de l'exercice 2025,
Solde des restes à réaliser des investissements :

	+ 18 740.00 €
--	---------------

Affectation :

	258 392,75 €
--	--------------

Affectation en réserves R1068 investissement :

	123 674,05 €
--	--------------

Report en fonctionnement R002 :

	+ 134 718,70 €
--	----------------

D20260408222 - Délibération vote des taux d'imposition 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des présents,

* une augmentation uniforme de 1 % des taux de la taxe foncière bâti, de la taxe foncière non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

* les taux des taxes pour 2026 comme suit :

- taxe foncière bâti (TFB).....	41,52 %
- taxe foncière non bâti (TFNB).....	23,99 %
- taxe d'habitation (TH).....	9,49 %

D20260408223 – Vote du budget primitif

Madame la Maire soumet au vote du Conseil le budget primitif 2026.

Après avoir étudié celui-ci, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, vote le budget primitif 2026 de la Commune comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : équilibré en recettes.....	836 219,81 €
en dépenses.....	836 219,81 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT : équilibré en recettes.....	301 527,33 €
en dépenses.....	301 527,33 €

INFORMATIONS COMMUNALES DU MAIRE

Madame TUCCI informe les conseillers municipaux que :

- la cérémonie commémorant la Victoire du 8 mai 1945 aura lieu le vendredi 8 mai 2026.

- Monsieur BLAINVILLE invite les conseillers municipaux à partager un moment convivial à l'occasion du premier anniversaire de l'ouverture du restaurant LE PICHET.

- Madame TUCCI indique que la commission animation s'intitulera désormais commission événementiel et qu'une nouvelle commission verra le jour : commission protocole et cérémonies officielles. Madame BOUCHEX-BELLOMIE en sera la vice-présidente. Messieurs DI PIRRO Timoté, BLAINVILLE Jimmy, DI PIRRO Jean-Marie, SONET Jessy, Mesdames SIMON Muriel, BERGER Jocelyne sont désignés en tant que membres de cette commission.

Le vote de toutes les commissions communales sera mis à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion.

Un administré a pris contact avec Madame TUCCI pour savoir si son terrain est susceptible d'être constructible. Cette parcelle est classée en zone 2AU (zone non constructible). Dans ce cas, la révision du Plan Local d'Urbanisme devra être réalisée.

- Madame TUCCI indique que, suite aux dernières élections municipales, une liste de contribuables au nombre de 24 sera proposée par délibération à la Directions départementale des finances publiques. 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront désignés par le directeur régional ou départemental des finances publiques.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Commission événementiel :

- Madame SIMON signale qu'une réunion aura lieu le lundi 4 mai afin d'organiser la chorale le dimanche 10 mai à 15h00 en l'église de LES AYVELLES.
- Madame SIMON indique que la commémoration de la fête nationale aura lieu le mardi 14 juillet et qu'un barbecue sera organisé par la mairie.

Commission CLSH :

Madame SIMON signale que les inscriptions pour le centre de loisirs pour les vacances d'avril se sont déroulées les vendredis 27 mars et 3 avril. Le centre de loisirs sera opérationnel du lundi 13 avril au vendredi 17 avril. 30 enfants y ont été inscrits.

Commission communication :

Madame BOUCHEX-BELLOMIE informe les conseillers municipaux qu'une réunion sera prochainement organisée pour la préparation du prochain bulletin municipal.

Commission internet :

Monsieur BLAINVILLE indique qu'une réunion a eu lieu dernièrement afin de moderniser le site internet. La création de la page Facebook de la commune a été créée.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame COLLI-CANTONI demande s'il serait possible d'installer le prochain columbarium le long d'un mur afin de gagner de la place.
- Monsieur PREVOTEAUX signale qu'un incident a eu lieu rue de Chalandry avec un chien d'un administré. Cet animal de 1^{ère} catégorie (chien dangereux) n'était pas tenu en laisse.
- Monsieur DI PIRRO demande que la rue du Pâquis soit fermée. La décision sera prise lors de la prochaine réunion des travaux.
- Madame BEAUDEUX informe que le grillage de la station de pompage est abîmé. Un signalement sera effectué à Ardenne Métropole.

La séance est levée à 20 h 35

Monsieur DI PIRRO Jean-Marie
Secrétaire de séance

Madame TUCCI
Maire